

Château de Porrentruy : pour une nouvelle affectation qui renforce l'attractivité économique et touristique de la région !

Thomas Schaffter (PCSI)

Donner une nouvelle affectation au Château de Porrentruy pour renforcer l'attractivité de toute la région. Le sujet refait surface après huit ans mais les circonstances sont encore plus favorables.

Le Château de Porrentruy constitue l'un des joyaux historiques et architecturaux de Suisse. Ce bâtiment ne serait d'ailleurs pas classé "bien culturel d'importance nationale" s'il ne revêtait pas un caractère exceptionnel. Or, tout le monde admet que son potentiel touristique est très largement sous-exploité en raison de son affectation actuelle pour la justice jurassienne et les autorités pénitentiaires.

D'ailleurs, les adaptations de ce haut lieu historique pour en faire une prison et des salles d'audience sécurisées entre les différentes instances judiciaires ont régulièrement contraint l'État à investir des millions de francs dans ce bâtiment depuis l'entrée en souveraineté. Et cela sans pour autant répondre aux normes internationales encore aujourd'hui, comme l'a révélé une récente décision de justice à l'égard d'un détenu.

Or, aujourd'hui plus que jamais, dans un contexte de grande réflexion sur la stratégie immobilière de l'État et de l'annonce de la fermeture définitive de la prison de Porrentruy en 2026, il est essentiel de faire les bons choix porteurs d'avenir pour notre région. Le potentiel touristique et économique du Château de Porrentruy est très élevé, les milieux touristiques l'ont déjà exprimé à plusieurs reprises et sont prêts à s'investir dans des réflexions allant dans ce sens. Depuis ces dernières années, l'amélioration de l'offre (visite guidée, circuit secret, etc.), notamment dans la cité des Princes-Evêques, a généré des nuitées en forte augmentation et, indirectement, des retombées économiques favorables pour la région.

Le lancement d'un tel projet implique bien entendu de trouver une autre solution pour la localisation de la Justice jurassienne. Dans le souci de respecter l'équilibre de la localisation des instances cantonales souhaité par le Parlement jurassien, d'autres sites potentiels d'implantation existent à Porrentruy et pourraient être analysés en parallèle à ce nouveau projet de réaffectation du Château.

Comme l'évoquait le précédent texte déposé en 2016, l'État ne doit pas pour autant se substituer aux acteurs et promoteurs touristiques mais plutôt lancer un appel à projets pour développer, dans un cadre financier, légal et architectural à définir, les contours d'un grand projet touristique (hôtellerie, restauration, musée, ou d'autres idées à creuser).

En regard de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement jurassien d'élaborer ou de susciter un ou plusieurs projets qui rendraient réalisable et financièrement supportable pour l'État, l'affectation du Château de Porrentruy en un haut lieu touristique de Suisse.

Thomas Schaffter (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)

- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Emilie Guillaume (PVL)

Intervention déposée officiellement le 11 décembre 2024